



*Quoi de neuf  
à Uzein ?*

**Votre Mairie est ouverte :**

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et jeudi

**Le maire reçoit sur rendez-vous :**

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: [mairie.uzein@wanadoo.fr](mailto:mairie.uzein@wanadoo.fr)

Site internet : [uzein.fr](http://uzein.fr)

**AVRIL 2019**

**Édito**

Depuis 1997, l'association « Le Petit Prince » propose aux familles un Accueil de Loisirs intercommunal les mercredis et les vacances scolaires. Son fonctionnement est possible avec l'aide des cotisations des adhérents (familles), au soutien financier de la CAF et de la MSA, aux subventions des cinq communes du secteur et grâce aux aides de l'état sur les contrats des animateurs. La part de l'état a représenté jusqu'à 1/3 des recettes de l'association ! Au cours des 5 dernières années, la fréquentation a augmenté de 50 %, preuve de l'intérêt du centre, de son action et du service rendu aux parents.

En 2017, le gouvernement a annoncé la fin des contrats aidés au cours de l'année 2018. Mylène LASSUS-LIRET, la directrice avait alerté les membres du conseil d'administration de la situation financière difficile à laquelle le centre allait être confronté.

Le 28 mai 2017, les locaux hébergeant l'association ont été victimes d'un incendie. Dans l'attente de la fin de l'enquête judiciaire et de la reconstruction, l'accueil de loisirs a maintenu son activité dans les locaux de l'école, générant des charges de travail supplémentaires pour l'aménagement des locaux et un surplus de charge de personnel afin de respecter les taux d'encadrement de groupes dispatchés dans plus de salles.

Les conséquences du sinistre sont un facteur aggravant de la situation financière mais **« c'est bel et bien le désengagement de l'état qui est responsable de ce problème financier »**. Comme pour la dotation globale forfaitaire de l'État attribuée aux communes qui a vu sa part réduire comme peau de chagrin au cours de ce mandat (168 000 € en 2014 contre 103 000 € en 2019 pour Uzein), les communes et tous les acteurs doivent trouver des solutions et faire des efforts financiers afin de pérenniser cette association à l'aube de l'exercice 2020. Conformément à leur politique de la jeunesse et de service au public, les élus de la commune d'Uzein, comme ceux de Beyrie en Béarn et Bougarber se sont positionnés favorablement pour faire l'important effort financier à consentir. Il reste toutefois à boucler le budget. Cette problématique est celle de tous les centres de loisirs, sans exception. Des solutions existent, à nous les maires et à la directrice de trouver celle qui permettra au Petit Prince de continuer sa mission, ses missions.

Je terminerais mon propos en précisant que ce premier éditto a pour origine une série de fausses informations orales, audios et écrites sur les réseaux sociaux concernant le devenir du centre et la remise en cause de l'engagement du maire et de son conseil.

**« ... Tu te jugeras donc toi-même, lui répondit le roi. C'est le plus difficile. Il est bien plus difficile de se juger soi-même que de juger autrui... »** *Le Petit Prince* **Antoine de SAINT-EXUPÉRY**

*Eric CASTET*

**Séance du conseil municipal du 12 avril 2019**

Tous les points, votés à l'unanimité, sont détaillés sur le site de la commune dans l'article « Bulletin Municipal de mars 2019 »

**1.1 Comptes de gestion et Comptes Administratifs 2018 :**

**Budget Principal : Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2018**

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 112 892.53 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018.

**Budget Annexe Multiple Rural : Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2018**

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 28 337.39 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018.

**Budget Annexe Cimetière (vente de caveaux) : Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2018**

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global déficitaire de 13 402 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018.

## 1.2 Affectations des résultats de l'exercice 2018 :

**Budget Principal :** Par délibération du 27 Novembre 2018, le budget annexe « Multiple Rural » a été dissous au 1<sup>er</sup> Janvier 2019. Ses résultats sont donc intégrés à ceux du Budget Général. Les résultats de l'exercice 2018 seront affectés comme suit : En recettes de Fonctionnement : 170 185.73 €

En dépenses d'Investissement : 162 239.17 € En recettes d'Investissement : 133 283.36 €

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation des résultats de l'exercice 2018.**

**Budget Annexe Cimetière (vente de caveaux) :** Les résultats de l'exercice 2018 seront affectés comme suit :

En dépenses d'Investissement : 13 402 €

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation des résultats de l'exercice 2018.**

## 1.3 Adoptions des Budgets Primitifs 2019 :

**Budget Principal :** Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 1 349 164.00 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 707 065.00 € soit un budget global de 2 056 229.00 €.

Le budget de la commune a une nouvelle fois subi la baisse de la dotation globale forfaitaire de l'Etat, soit une nouvelle perte de recette de 10 394 € par rapport à 2018.

Pour information : DGF 2014 : 168 025 € DGF 2015 : 150 309 € DGF 2016 : 130 789 € DGF 2017 : 117 810 €  
DGF 2018 : 113 093 € DGF 2019 : 102 699 € soit une baisse de plus de 38.8 % entre 2014 et 2019.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	386 159	PRODUITS DES SERVICES	155 842
CHARGES DE PERSONNEL	435 700	IMPOTS ET TAXES	626 953
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	116 200	DOTATIONS	163 112
CHARGES FINANCIERES	19 550	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	40 060
FPIC	18 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	540	PRODUITS FINANCIERS	12
DEPENSES IMPREVUES	2 408	PRODUITS EXCEPTIONNELS	190 000
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>978 557</b>	ATTENUATION DE CHARGES	3 000
REGULARISATION EMPRUNT SDEPA	182	REPRISE EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	170 185
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	370 425		
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>370 607</b>		
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 349 164</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 349 164</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	284 142	RECETTES D'INVESTISSEMENT	118 775
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2018	34 440	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2018	51 619
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	119 800	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE DE 2018	133 283
ECRITURES D'ORDRE	106 443	ECRITURES D'ORDRE	32 963
DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE 2018	162 240	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	370 425
<b>TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>707 065</b>	<b>TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>707 065</b>

### TOTAL BUDGET

DEPENSES	2 056 229	RECETTES	2 056 229
----------	-----------	----------	-----------

**Les principales dépenses d'investissement retenues pour 2019 sont reprises ci-dessous :**

- **Opérations d'investissement :** Sécurisation du parvis de la Place de la Musique (création d'un quai bus et d'un abribus) ; Poursuite des travaux au presbytère.

- **Achats :** - Matériels « zéro phyto » ; - Tracteur ; - Eclairage festif ; - Tentes pliables ;

- Possibilité d'achat de modulaires (selon avis des assurances).

- **Bâtiments :** - Travaux sur les réseaux de télécommunication ; - Travaux d'isolation (changement d'une partie des menuiseries de la mairie).

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget Principal.**

### **Budget Annexe : Cimetière (vente de caveaux) :**

Le budget primitif s'équilibre en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 13 402 €.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget Annexe Cimetière.**

### **Budget Annexe : Lotissement communal :**

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 415 226 €, et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 412 226 €.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget Annexe Lotissement communal.**

### **1.4 Adoption Vote des taux d'imposition pour l'année 2019 :**

Le produit des impôts locaux notifié par la Direction des Finances Publiques s'élève à 360 315 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.**

Taxes	Taux votés en 2018	Taux 2019	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	8.19	8.19	1 460 000	119 574
Foncier bâti	10.39	10.39	2 014 000	209 255
Foncier non bâti	48.07	48.07	65 500	31 486
<b>TOTAL PRODUIT FISCAL</b>				<b>360 315</b>

### **2. Subvention à l'OCCE pour l'année 2019 :**

M.le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 1 800 € à l'OCCE, soit 15 € par enfant, pour 120 enfants au 01/01/2019, pour l'année 2019. → Proposition adoptée à l'unanimité.

### **3. Association Fusain : demande de subvention exceptionnelle : « Parcours des Motifs »**

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un courrier de demande de subvention de l'Association Fusain.

Une activité dite « Parcours des motifs » faisant intervenir plusieurs entités, à savoir la Bibliothèque, le centre de loisirs Le Petit Prince, l'école et l'association Fusain se déroulera durant les prochaines semaines, avec une inauguration du « parcours des motifs » prévue le 04 Mai 2019. Dans le budget prévisionnel du projet, une aide financière de la commune (100 €) est sollicitée. → Proposition adoptée à l'unanimité.

### **4. Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées : schéma de mutualisation du numérique :**

A l'unanimité, le conseil a décidé d'approuver ce schéma de mutualisation.

Pour les détails de ce point, consulter le compte rendu sur le site.

### **5. Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées : nouvelle convention du Service Commun Voirie**

A l'unanimité, le conseil a décidé d'approuver la nouvelle convention du service commun voirie.

Pour les détails, consulter le compte rendu sur le site.

## **Informations Diverses**

**1 Commentaires sur ce budget 2019 :** Ce budget 2019 a été voté pour un total d'un peu plus de deux millions d'euros. Son équilibre a été possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, même si ces dernières sont en augmentation et par une gestion optimale des charges à caractère général. Comme les autres collectivités, les dotations de l'état sont en recul au chapitre des recettes : cela les élus sont habitués, puisque cela a été le cas tout au long de ce mandat avec une baisse moindre depuis deux ans. Même si la valeur des taux d'imposition reste inférieure à celle des communes environnantes et à la moyenne départementale et nationale, les élus ont décidé de les laisser en l'état : 8,19 % pour la Taxe d'habitation, qui devrait à court terme disparaître, 10,39 % pour le foncier bâti et 48,07 % pour le non bâti.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement qui permet à la commune d'investir dans la rénovation des bâtiments et dans l'achat de matériel et outillage technique.

Les deux dépenses importantes sont constituées par l'achat d'un tracteur (63 000 €), la sécurisation et l'embellissement du parvis de la salle polyvalente (création d'un quai et abribus pour les collégiens et lycéens) pour un montant de 70 000 € Ht environ et l'achat des modulaires en place suite au sinistre du 28 mai 2017.

Les indicateurs financiers restent bons, d'autant plus que la section d'investissement n'a pas nécessité de recours à l'emprunt : les différents ratios (frais de personnel/dépenses réelles de fonctionnement, annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement) et l'endettement sont dans les moyennes. Pour ce dernier budget du mandat, les élus se sont aussi efforcés de laisser les finances de la commune les plus saines possibles, pour la prochaine équipe.

**2 Projets artistique « E-MOTIFS »Urbanisme :** L'école d'Uzein, le Centre de loisirs Le Petit Prince, la Bibliothèque d'Uzein et l'association Fusain ont mis en place pour ce printemps un projet artistique intitulé « E-MOTIFS ». Une série de 9 ateliers s'est tenue pour les enfants du village, école et centre de loisirs, animée par l'artiste David Poey de l'association Fusain. Ces ateliers ont permis de concevoir et de réaliser des projets originaux autour du motif. Ces projets s'inscriront dans le centre du village pour constituer un éphémère *Parcours des Motifs*. Il sera inauguré le samedi 4 mai à 16h, place de la Musique, avant la soirée moules-frites prévue le jour même. Couleur et surprise vont venir habiter Uzein, chacun est invité à venir découvrir les motifs avant leur disparition !

Une sélection de livres d'art en lien avec le projet est consultable à la bibliothèque.

David Poey Association FUSAIN / l'Expo-Mobile [davpoey@gmail.com](mailto:davpoey@gmail.com) [asso.fusain@gmail.com](mailto:asso.fusain@gmail.com)

**3 Réunion publique sur les risques majeurs et naturels en particuliers :** De plus en plus fréquemment, les populations Françaises sont confrontées à des événements climatiques de forte intensité, occasionnant des dégâts importants et parfois, des victimes humaines. Quoi faire avant, pendant et après de telles catastrophes ?

Pour éclairer les esprits de chacun, une réunion publique intercommunale est organisée le mardi 7 mai 2019 à 20h00, dans les locaux de la salle multiactivités d'Aussevielle. Cette soirée sera animée par des représentants :

- de l'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées,
- du Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau,
- du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette soirée d'informations et d'échanges.

**4 Élections Européennes du 26 mai 2019** Vous voulez participer à la tenue d'un bureau de vote pour les élections législatives ? Vous pouvez vous inscrire en mairie.

*Retrouvez ce bulletin en version numérique sur le site dès le premier mercredi du mois ainsi que d'autres articles.*

## Informations des associations

### **1 Foyer Rural d'Uzein : section Histoire et Patrimoine Local**

La prochaine réunion pour la réhabilitation de la ruine du moulin aura lieu à la mairie **le lundi 6 mai 2019 à 18h30**

Cette rencontre est ouverte à toutes les personnes désireuses de s'engager dans le projet.

Elle a pour objet de programmer les travaux d'enlèvement des lierres accrochés aux murs et de la réalisation de l'arase nécessaire à la pose de la nouvelle charpente.

Nous ferons le point sur la campagne de souscription pour laquelle Paul LESTERLOU (06.77.03.63.18) et Eric CASTET (05.59.33.19.84) se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements et pour faciliter votre démarche de donateurs

### **2 Association des donneurs de sang de Lescar**

La prochaine collecte de don du sang aura lieu le samedi 25 mai au restaurant municipal de Lescar de 7h30 à 11h00. Ne pas venir à jeun, être âgé de + de 18 ans, se munir d'une pièce d'identité si premier don. Venez nombreux.

### **3 Association "Cantar per Cantar" - MOULES/FRITES**

Le groupe de chants polyphoniques "Cantar per Cantar" d'UZEIN, organise son 3ème repas Moules/Frites le samedi 4 mai prochain à partir de 19h30 à la salle polyvalente du village.

Ce repas vous est proposé au prix de 7€ par personne café compris, du vin blanc, rosé & rouge sera disponible à la vente au verre ou à la bouteille, ainsi que des boissons sans alcool. Vous pourrez également vous désaltérer à la buvette avec les diverses boissons qui vous seront proposées.

Cette soirée sera animée par la Banda « Les Zic-Bilh », qui se chargera de mettre tout le monde dans l'ambiance. Alors n'oubliez pas de réserver vos places et venez nombreux partager ce moment festif avec nous!!!



Réservations par téléphone (uniquement validées par le règlement des repas) au : 06.21.60.83.70 - 06.68.26.62.61

### **4 VIDE GRENIER de l'APE DIMANCHE 19 MAI**

L'association des parents d'élèves d'Uzein organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 19 mai 2019 à la salle polyvalente d'Uzein. Pour les exposants, l'emplacement de 3 x 3 mètres est à 10 €. Café et chocolat chaud vous attendent dès le matin à la buvette. Un point restauration avec la vente de sandwiches et frites vous permettra de profiter de cette journée. Les exposants vous attendent dès 9h00 pour chiner...Réservation et renseignements auprès de Françoise (06 98 19 41 65), Céline (06 21 87 22 85) Emma (06 65 46 78 30) ou Clément (06 25 23 88 54). Tous les bénéfices seront reversés à l'école pour financer des sorties et voyages scolaires.... Nous vous y attendons nombreux.

## 5 Centre de Loisirs « Le Petit Prince »

Une balade, des oeuvres d'art et tout ça à **Uzein!**

Rejoignez nous à **16h** sur la place de la Musique et partons ensemble à la chasse aux motifs.

Les Petits Princes sont fiers d'avoir participé à ce projet et compte bien vous surprendre le **Samedi 4 mai**. Et juste après, retrouvez le célèbre "Moules-Frites" de Cantar Per Cantar pour encore plus de convivialité!



Le Petit Prince  
Accueil de Loisirs

## 6 LOS GRAVASSERS

**4<sup>ème</sup> Edition journée Sportive/Cérébrale/Festive**

**SAMEDI 15 JUIN 2019**

**Chaque équipe est :**

- composée de 5 concurrents, dont obligatoirement 2 féminines ou 2 enfants entre 8 et 15 ans
- présente sur le site toute la journée, doit fournir 1 ou 2 arbitres impartiaux durant un créneau horaire dans la journée (2 heures l'an passé), pendant que les autres partenaires feront une pause.
- Invitée à s'acquitter d'une inscription modeste de 20 €.
- Sollicitée pour faire plusieurs sports « tranquilles » + un quizz
- Obligée de venir avec sa bonne humeur, dans un but convivial et festif avant tout (possibilité de se déguiser).



***A ce jour, très peu d'équipes inscrites, au dire des participants des années précédentes « réel plaisir pris », mais les Gravassers se réservent la possibilité d'annuler cette manifestation sans minimum d'équipes car elle demande un certain investissement !! Merci.***

Auberge espagnole le midi + Grillages et buvette organisé par les Gravassers le soir, 5 € par personne.

Inscriptions auprès de L. VERDIER 06.88.43.03.52 ou P.CASTET : 07.85.19.63.33

NOM de l'équipe : ..... Nbre de repas pour le soir : .....

Nom de l'adulte référent (surtout si équipe enfant) : .....

Téléphone du responsable ou référent : .....

<b>NOMS Prénoms</b> (souligner les 2 arbitres)	<b>Né le :</b>

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres des Gravassers.

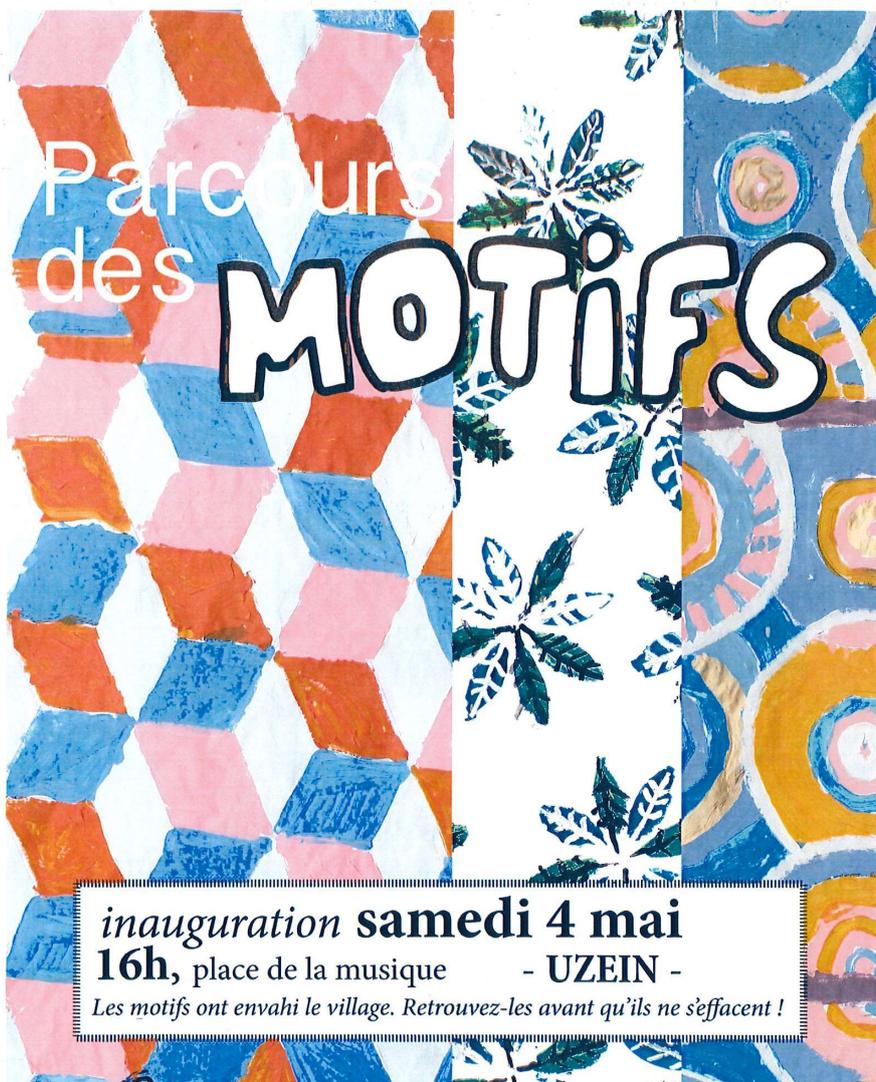
Renseignements auprès de L. VERDIER 06.88.43.03.52 ou P.CASTET : 07.85.19.63.33

**Samedi 16 novembre 2019 à 18h30 : Concert de NADAU, à 21h, restauration et buvette sur place**

**- Fêtes des Mères, Fêtes des Pères, Anniversaires, n'hésitez pas à offrir des places du concert !!**

- Réservations : [gravassers@gmail.com](mailto:gravassers@gmail.com) ou C. DARRACQ 06.21.60.83.70 ou P.CASTET : 07.85.19.63.33

- Permanence vente de billets, tout au long de l'année, lors des manifestations sur la commune, dont le prochain Moules/Frites du samedi 4 mai organisé par les Cantar per Cantar



Parcours  
des **MOTIFS**

*inauguration* **samedi 4 mai**

**16h**, place de la musique - UZEIN -

*Les motifs ont envahi le village. Retrouvez-les avant qu'ils ne s'effacent !*



Avec le soutien de l'A.P.E. de l'école d'Uzein, de la bibliothèque d'Uzein et de la C.A.F. des Pyrénées-Atlantiques